L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 30 MARS.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE DE BAURAIN.

SONT-ILS DONC DES ESCROCS?—(Suite).

Pendant que le comte et le préfet causaient si tranquillement d'une [illegible] dont ni l'un ni l'autre ne semblaient prendre une grande inquiétude, le petit hôtel du *Drap d'Or* était mis sens dessus dessous par une alerte sans conséquence, mais qui, fausse ou vraie, occasionne toujours une vive émotion. Alice était [illegible] au bureau; les locataires, presque tous employés et ouvriers, se trouvaient dehors; il n'y avait donc que le No 9 occupé par l'aveugle. Malgré les prières de la mère et de la fille, cet homme ne sortait guère de chez lui qu'à l'heure des repas, alors que Daniel [illegible] guider et veiller sur lui.

Tout à coup la petite porte du bas s'ouvrit violemment, deux hommes se précipitèrent dans le couloir et dans l'escalier, et arrivèrent au bureau, avant que la jeune fille eût le temps de se lever. L'un de ces hommes était un pompier; Alice fut effrayée.

—N'ayez crainte, mademoiselle, dit celui-ci en faisant le salut militaire; il y a le feu dans une cheminée de votre maison, nous venons pour savoir laquelle.

—Voyez, messieurs, dit la jeune fille toute tremblante, en montrant son poêle et sa cuisine.

—Vous avez d'autres cheminées que ça, dit le pompier.

—Oui, monsieur, mais il n'y a de feu nulle part; tout le monde est sorti.

—Si vous le permettez, nous allons voir tout de même.

—Certainement. Voici les clefs.

—Ah! fit Alice songeant tout à coup à l'aveugle, à moins que ce ne soit au numéro neuf.

—Il est habité?

—Oui, monsieur, par un homme qui n'y voit pas.

—C'est là, sans doute; conduisez-nous.

—Entrez doucement, messieurs, et laissez-moi lui parler la première; il ne faut pas l'effrayer.

L'aveugle se leva tout effaré lorsqu'il entendit ouvrir sa porte, mais la voix de la jeune fille le rassura. Quand il sut de quoi il s'agissait, il dit doucement:

—Cela ne peut être ici; il y a plus d'une heure que j'ai laissé éteindre le feu.

Malgré cela, le pompier, pour l'acquit de sa conscience sans doute, jeta un coup d'œil dans la cheminée.

—Décidément, dit-il en sortant du numéro neuf avec Alice, ce n'est pas chez vous, et nous ferons aussi bien d'aller chez le voisin que de perdre du temps à visiter vos chambres vides.

Son camarade fut du même avis, et tous les deux descendirent.

La jeune fille les suivit. Dans la rue il y avait déjà beaucoup de monde, et d'autres pompiers plus chanceux, ou plus clairvoyants que leur confrère, étaient entrés à côté, où ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres du feu, qui avait pris dans une cheminée du cinquième étage, près de la chambre où se trouvaient les enfants Jérôme.

La flamme sortait par le haut; une fumée épaisse remplissait la rue avec une insupportable odeur de suie; il n'en faut pas davantage pour faire encombrer la chaussée. Mais dans la maison tout était tranquille, et la vieille locataire qui avait mis le feu, en brûlant un fagot de bois sec ne s'en doutait même pas. Aussi fallait-il voir et entendre Sylvestre Trotignon, levant les bras au ciel devant ses escaliers arrosés, en gémissant sur l'incurie des gouvernements, qui [illegible] à [illegible] frais des bataillons de ces hommes à casques, bons tout au plus à faire enrager les concierges.

Sophie descendait de visiter ses locataires; et, disons le à sa louange, elle avait commencé par les enfants qu'elle savait seuls, et qu'elle croyait à moitié morts de peur. Il n'en était rien. Avec l'insouciance de leur âge, les pauvres petits jouaient sur la paillasse, malgré la fumée qui entrait chez eux. A l'exception de l'aîné, qui pensait à sa mère et dont le visage restait triste, ils étaient heureux: ils mangeaient, et n'y étaient pas encore habitués.

—Ah! ne m'en parle pas, répondit Mme Trotignon aux doléances de son mari; c'est trempé du haut en bas, et il gèle! On se cassera les reins, c'est sûr.

—Voilà une demi-journée de perdue.

—Eh! c'est encore ce [illegible] de Baudruche qui est venu chez sa grand'mère tout à l'heure, et a rempli la cheminée de tout le fagot qu'il apportait, sous prétexte qu'il fait froid chez la vieille.

—Elle ne pouvait donc pas l'empêcher?

—Tu sais bien qu'elle a des rhumatismes, et qu'elle est sourde.

—Bien habité le cinquième, grommela Sylvestre.

—Ah! celle-là paie bien, on ne peut pas dire le contraire; elle a été à l'aise la mère Baudruche, et c'est un de ses parents qui lui fait une petite rente. [illegible] peut pas me tromper, je suis l'[illegible] de tous mes locataires. A propos, elle m'a remis quarante sous pour la peine que tu vas avoir, mon ami, à ramasser tes escaliers.

—Quarante sous! à un homme qui perd sa demi-journée!.... Donne-moi de l'eau chaude et le chiffon, madame Trotignon, que j'en finisse.

En effet, il gelait si fort depuis la veille, que l'eau faisait déjà glace sur les marches du premier étage. Mais si Mme Trotignon ne trottinait pas, son mari, au contraire, était leste, elle l'avait dit avec raison, comme un chat. En un quart d'heure, il ne resta pas le moindre souvenir de l'incendie ni des pompiers.

Sylvestre avait passé beaucoup plus de temps à se plaindre du mal qu'à le réparer.

Alice, voyant qu'il n'y avait rien de sérieux dans le tapage de la rue, était remontée au bureau, où Daniel arriva presque en même temps.

—Que s'est-il donc passé, mademoiselle Alice? demanda le jeune homme.

—Presque rien.

La jeune fille raconta la visite du pompier; puis elle ajouta:

—Je suis bien inquiète, monsieur Daniel.

—Et de quoi donc?

—Ma mère ne rentre pas: jamais elle n'a fait une si longue absence depuis que je suis avec elle.

—Vous savez où elle est allée?

—A Vaugirard.

—C'est loin peut-être?

—Oui; mais songez [illegible] tin....

—Des affaires [illegible]

—Nullement. [illegible] une lettre d'un ancien [illegible] qui est bien malade, et demande à la voir. Naturellement, elle est partie tout de suite.

—Cela ne me paraît pas inquiétant.

—D'abord, j'ai trouvé la [illegible] naturelle, comme elle et [illegible]. A présent, cela ne me produit plus le même effet.

—Vous ne lui [illegible] mis?

—Oh! je suis bien sûre qu'elle [illegible] pas, au contraire. Quand ceux qui la connaissent parlent de la mère Mathieu, ils disent: Tout ce qu'il y a de meilleur et de plus honnête au monde.

—Vous avez eu peur peut-être, quand ces hommes sont entrés chez vous tout à l'heure?

—Je ne le nie pas.

—Et vous êtes restée sous cette fâcheuse impression?

—C'est bien possible. Mais j'oubliais que votre père doit vous attendre avec impatience. Allez le chercher, monsieur Daniel. Nous avons un déjeuner froid; c'est tout prêt.

Alice mit quand même le couvert de Mme Mathieu; c'était la première fois qu'on allait faire un repas sans elle [illegible] la jeune fille avait le cœur serré; les pensionnaires s'en ressentaient. Cependant, elle faisait de grands efforts pour parler comme d'habitude à l'aveugle, et ne pas lui laisser deviner qu'elle ne mangeait point. Elle eut beau faire, le déjeuner fut contraint; quand on cherche à parler, on ne trouve rien à dire.

Lorsque l'aveugle fut rentré chez lui, Daniel dit à la jeune fille:

—Voulez-vous que je reste auprès de vous jusqu'au retour de votre mère? Il y a peu à faire aujourd'hui à mon bureau, je puis me dispenser d'y retourner.

—Ah! je veux bien, répondit Alice, en laissant tomber sa main dans [illegible] l'étranger. J'ai peur de me [illegible] seule.

Elle reprit son ouvrage; il [illegible] côté d'elle, et tous les deux gardèrent un instant le silence. Ce fut Alice qui [illegible] la première.

—J'ai beaucoup pensé, dit-elle, à tout que vous m'avez conseillé, monsieur Daniel, et plus j'y songe, plus je trouve votre projet [illegible].

—Il faut pourtant prendre un parti.

[illegible]

—Je [illegible] triste, monsieur Daniel.

—Et moi, pour renoncer à vous voir, il faut bien que j'espère.

—Quel donc?

—Que vous ne m'oublierez point pendant l'absence.

—Faites mieux qu'espérer, monsieur Daniel, croyez!

—Oh! nous réussirons, et je reviendrai pour vous faire heureuse, Alice.

—Je le crois et je vous attendrai, Daniel.

La jeune fille oubliait, dans cette [illegible], ses angoisses précédentes; et le jeune homme [illegible] le [illegible] de la voir [illegible], la vengeance de la chambre de l'aveugle, [illegible] tous les deux.

[illegible]

L'aveugle était debout, appuyé à la porte, et [illegible] un objet qu'on ne [illegible].

—Qu'avez-vous donc, père? s'écria Daniel.

—Ah! Dieu soit loué! tu n'es point [illegible]! regarde!

Alice s'élança près de la porte, attirée par une curiosité invincible.

—Vois, [illegible], dit le jeune homme.

—[illegible]! Comprends-tu cela? Je l'[illegible] là, dans une petite boîte [illegible] de la cheminée. C'est toujours le même, avec les initiales P. F. en diamants. J'ai [illegible], et il m'a semblé que je revoyais [illegible]....c'est effrayant et providentiel en même temps. Qui donc a pu [illegible] ici?

Daniel se tourna vers Alice.

—Quelqu'un est-il entré dans cette chambre depuis ce matin? demanda-t-il.

—Personne, j'en suis sûre; je n'ai pas quitté le bureau,... excepté pourtant ce pompier et son camarade.

—Qu'est-ce qu'il a fait ici?

—L'homme sans costume est resté debout contre la cheminée, pendant que l'autre regardait dedans.

—Nous sommes découverts, dit Daniel [illegible].

—C'est impossible, reprit l'aveugle. [illegible] quelque chose d'[illegible]!

—C'est vrai. Que faire? [illegible] chambre doit être encore une de ces machinations infernales qui n'appartiennent qu'à lui. Nous n'avons pas le temps de réfléchir ni de chercher. Il faut fuir.

—Où irons-nous?

—Partout, mais loin d'ici.

—Ah! si seulement ma mère était là! elle vous trouverait un asile. J'entends la porte s'ouvrir.... Si c'était elle!

La jeune fille courut, et revint aussitôt [illegible]

—Ah! nous sommes bien perdus! murmura l'aveugle défaillant.

—Pas encore, dit le jeune homme.

[illegible] Daniel, [illegible]

L'étrange [illegible] une résolution subite. Une [illegible] subitement du [illegible] sur le [illegible].

—Soit, dit-il, quoi qu'il arrive, mon père, ne craignez rien des hommes. Je vous abandonne afin de [illegible] de vous.

On n'avait pas le temps de s'expliquer; Daniel entraîna Alice, et ferma derrière lui la porte du numéro 9.

—Je ne le connais plus, dit-il rapidement à la jeune fille.

Et tout courant, il la ramenait par la main dans son bureau.

Elle cherchait à comprendre et restait pâle.

Le commissaire et les agents étaient déjà entrés.

—Que a-t-il pour votre service, messieurs? demanda la pauvre Alice en continuant de trembler malgré elle.

[illegible] paternellement le commissaire, qui attira la [illegible] de la jeune fille à son entrée [illegible], appelez Mme Mathieu.

—Elle est [illegible] depuis ce matin, monsieur; je suis [illegible] toute seule.

(A continuer.)

L'AMÉRIQUE [illegible] non seulement l'application d'un vapeur français qui a fait récemment [illegible] c'est encore le nom d'une nouvelle cigarette [illegible]. Pendant que l'Amérique [illegible] sur un [illegible], la cigarette continuait à aller de l'avant, et [illegible] par acquérir une popularité universelle. La raison de cette popularité c'est qu'elle est faite du meilleur Perique de la Louisiane et que ce tabac mérite amplement sa popularité.—Bank-ey Fais.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMBE, à Donaldsonville, paroisse Ascension, St-Jacques et [illegible].

M. [illegible] MARIE, [illegible], à [illegible], pour les paroisses de [illegible].

[illegible] Landing, Ouest de [illegible].

[illegible] GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

[illegible] pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

[illegible] paroisse des Avoyelles.

[illegible]

M. W. L. ROGER, député Maître de Poste [illegible], paroisse Iberville.

C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.

[illegible]

VALERY [illegible], Pont-Breaux.

[illegible]

[illegible], Grand-Coteau.

ADRIEN BONCOULIN, Plaquemine.

A. NEVEU, [illegible].

LAURENT [illegible].

[illegible]

SYLVAIN LEBLANC, [illegible] ville Platte.

[illegible]

EDGARD [illegible]

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme [illegible] un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

[illegible] par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 4 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, nous désignerons la boîte No. [illegible] [illegible] la fin a éclaté dans le voisinage de la boîte 45.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups, s'il devient général 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin [illegible] et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
[illegible]
[illegible]
9 Coin Peytonia et Magasin.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin [illegible] et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 22.
[illegible] Compagnie Lafayette No. [illegible]
[illegible] Live Oak et Première.
[illegible] et St-André.
[illegible] et Ste-Marie.
[illegible] et Première.
[illegible] St-André.
[illegible]
[illegible] Coin [illegible] Orléans.
[illegible]
[illegible] Coin [illegible] Dryades.
[illegible] Levée.
[illegible] Levée.
[illegible] No. 12.
[illegible] No. 1.
[illegible]
[illegible] du Sud, Pré.
[illegible]
[illegible] et Camp.
[illegible] rue St-Ch.
[illegible] Case à pompe No. 20, rue Thalie.
[illegible] et Tchoupitoulas.
[illegible] et Nouvelle Levée.
[illegible] Case à pompe No. 4, rue St-Joseph.
[illegible]
[illegible] St-Joseph.
[illegible] Case à pompe No 12, rue Calliope.
[illegible] Basin et Nouvelle Levée.
[illegible] Coin Howard et Clio.
[illegible]
[illegible] et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin [illegible] et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
85 Case pompe No 3 et City Hall.
[illegible] Case à pompe No 12.
[illegible] Coin [illegible] et Common.
121 Coin Rampart et Canal.
123 Coin Rampart et Poydras.
[illegible] Case à pompe No 14, rue Common.
[illegible]
[illegible] et Vieille Levée.
[illegible] St-Louis et Royale.
[illegible] rue Dauphine.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] et Canal.
[illegible] et St-Philippe.
[illegible] Place Jackson.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] rue Claiborne.
[illegible] Chemin du Bayou et Claiborne.
[illegible] Chemin du Bayou.
[illegible] St-Anne et Miro.
[illegible]
[illegible] et St-Antoine.
[illegible] Champs-Elysées.
[illegible] Claiborne et St-Bernard.
[illegible] Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
[illegible] Coin Amour et Mandeville.
*[illegible] Coin Poète et Urquhart.
*[illegible] Coin Mandeville et Claiborne.

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS. [illegible] POSTALE [illegible] NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

LABRADOR, [illegible], mercredi, [illegible] mars.
CANADA, [illegible], mercredi, [illegible] avril.
FRANCE, [illegible], mercredi, [illegible] avril.

[illegible]

LOUIS DE BÉBIAN, [illegible] New-York.

[illegible]

Pour New-York directement.

[illegible]

CETTE LIGNE SE COMPOSE [illegible]

KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CROMWELL.

Le steamer KNICKERBOCKER, [illegible]

[illegible] JEUDI [illegible] avril à [illegible]

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER

[illegible]

Pour Grand Ecore.

[illegible] NEW MARY ABLE, Capitaine E. SINNOT, Commis GEO. C. HAMILTON.

[illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux [illegible]

[illegible]

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

[illegible]

Great Jackson Route.

[illegible]

BAYOU LAFOURCHE.

[illegible] TRENTON.

[illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST.

[illegible]

Louisiana National Bank

[illegible]

Magnolia Balm

[illegible] Blooming Complexion.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible] de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance [illegible] de la Nlle-Orléans.

[illegible]

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company.

[illegible]

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

New Orleans Credit Mutual Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA.

[illegible]

ÉTAT DE SITUATION de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE.

[illegible]

The New York depot.

[illegible]

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company of New-Orleans.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.

STATE OF LOUISIANA.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]